Problème: existe t-il un modèle d'état fédéral?

Par **poluxx**, le **20/10/2009** à **14:51**

Bonjour, je suis en L1 de droit, et je dois rendre un plan sur " existe t -il un modèle d'état fédéral?"
Le problème c'est que je ne comprends pas très bien le sujet.
Le mot "modèle" me gène.
Faut il le voir dans le sens où il faut trouver un modèle d'état fédéral, par exemple: les Etats unis, et parler du modèle américain.

ou je pensais plutôt à "modèle" dans le sens d'organisation spécifique à l'état fédéral au sens général : sur quel modèle se basent tous les états fédéraux qui existent actuellement , c'est à dire parler du principe de superposition, du principe d'autonomie et de participation....

Je ne trouve pas la problématique de ce sujet, c'est pourquoi j'ai beaucoup de mal à y répondre.

Qu'en pensez vous?
Pouvez vous m'aider s'il vous plait?

Par **sabine**, le **20/10/2009** à **16:03**

Je choisirai plutôt la seconde solution. Les différents Etats fédéraux peuvent eux te servir d'exemples ou de contre exemples.

Par **Camille**, le **21/10/2009** à **14:01**

Bonjour,
Bien d'accord, évidemment. Si on entend, par modèle "un exemple considéré comme proche de la perfection", la réponse est non. D'autant que, presque par définition, chaque exemple s'est constitué progressivement et de façon autonome en fonction de ses spécificités et selon le bon vouloir/négociations des "participants".

Et, toujours pareil, "modèle" selon quels critères ?

Eventuellement, à partir des exemples, tirer des éléments communs à tous, mais déjà ça ne va pas être facile.

Comment comparer le Congrès américain, la Diète fédérale allemande et le Parlement fédéral suisse, à part de dire qu'ils sont "bicaméraux", mais comme en France, dans le fond ?

A moins de rentrer dans les détails de fonctionnement des uns et des autres... Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés